















#### Observatoire Départemental de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées

# **BILAN DÉPARTEMENTAL DE** L'ACCIDENTALITÉ SUR L'ANNÉE 2018



Éditorial de Brice BLONDEL Préfet des Hautes-Pyrénées

Si la période estivale a connu une brusque augmentation du nombre des accidents routiers et de leurs victimes, suscitant l'émotion de nos concitoyens et la réaction des pouvoirs publics, les chiffres de l'accidentalité se sont néanmoins inscrits en 2018 dans une tendance globale à la baisse, observée depuis 2010.

Ainsi, le nombre de personnes tuées sur nos routes en 2018 reste l'un des plus bas enregistrés depuis neuf ans malgré une progression par rapport à l'année 2017 (plus quatre tués). Il en va de même pour le nombre de personnes blessées (moins 112 blessés, par rapport à 2017).

En 2018, l'analyse des accidents mortels révèle la prépondérance des phénomènes addictifs (alcool et stupéfiants), suivis de près par le comportement des usagers (vitesse, non respect du code de la route, inattention, utilisation du téléphone ou autres distracteurs).

Les actions de prévention sont donc essentielles pour faire changer le comportement des usagers de la route. Le Document Général d'Orientation(DGO) qui a été signé avec l'ensemble des partenaires le 11 mars 2019 fixe les actions à réaliser sur les 5 prochaines années. Ainsi pour 2019, des actions seront notamment menées sur le risque routier professionnel, les addictions, les seniors, les usagers vulnérables, ainsi que les conducteurs de deux-roues motorisés qui représentent plus de la moitié des victimes en 2018.

Sur ce début d'année 2019, les usagers vulnérables ont été particulièrement touchés avec un tué en 2 roues-motorisées, un en vélo et un piéton. Des actions spécifiques de prévention seront donc mises en place sur cette catégorie.

Les services de l'État poursuivent leurs efforts en matière de prévention, en coordonnant les actions des différents acteurs institutionnels et celles du monde associatif. Les deux étapes du Tour de France 2019 dans les Hautes-Pyrénées seront l'occasion, une nouvelle fois, de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous en sensibilisant les usagers à un meilleur partage de la route.





## Données provisoires générales (sources base accidents, Gendarmerie, Police Nationale)

#### Les chiffres du département



108 accidents corporels 13 personnes tuées 68 blessés hospitalisés 70 blessés légers

#### Les chiffres de la région Occitanie



3 961 accidents corporels 370 personnes tuées 2 097 blessés hospitalisés 2 958 blessés légers

#### Les chiffres nationaux



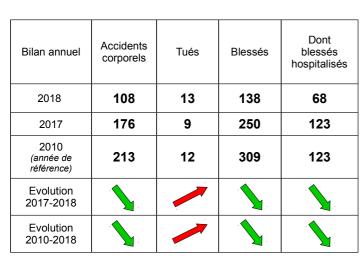
Accident corporel: accident impliquant au moins une victime (usager ayant nécessité des soins médicaux), qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, et qui implique au moins un véhicule.

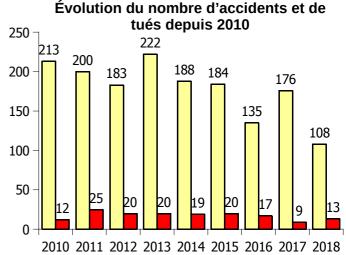
Personnes tuées : toute personne qui décède sur le coup, ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

Blessé hospitalisé : victime admise plus de 24 heures comme patient dans un hôpital.

Blessé léger : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise plus de 24 heures comme patient dans un hôpital.

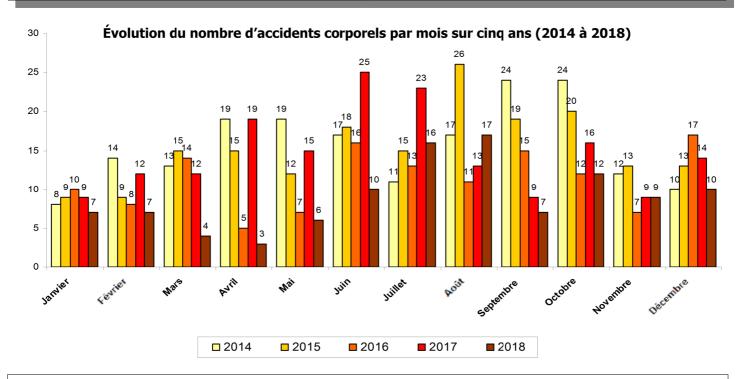
#### Données départementales



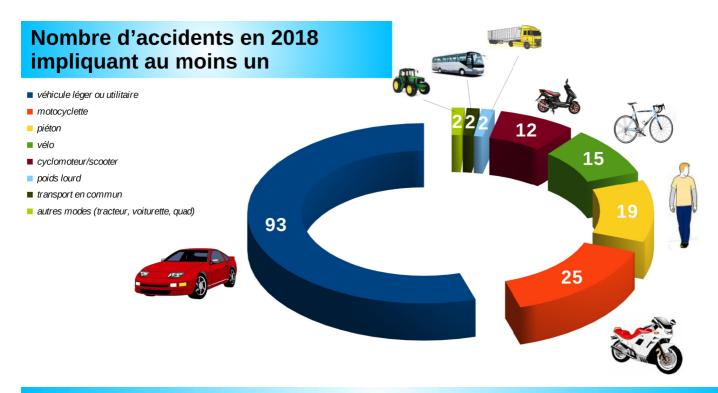


Par rapport à la moyenne des huit années précédentes, le nombre d'accidents est en nette diminution, ainsi que le nombre de blessés qui a diminué de moitié par rapport à 2010.

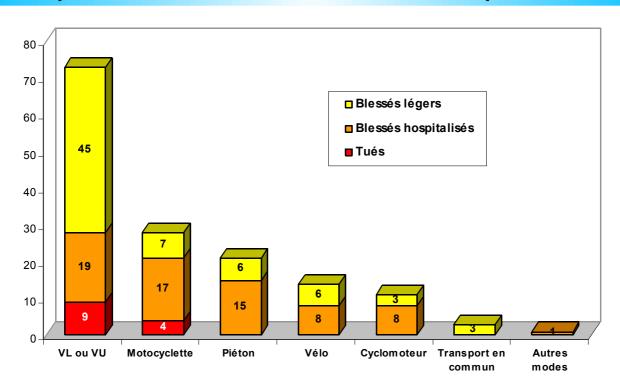
Comparé à 2017, le nombre de tués est certes en augmentation (+4 tués), mais il reste inscrit dans une tendance globale à la baisse, observée depuis 2011.



Le nombre d'accidents est en baisse au cours des 7 premiers mois de l'année 2018, par rapport aux quatre années précédentes. Ce progrès est atténué par une nette augmentation des accidents au cours de l'été 2018 (total de 43 accidents en juin, juillet et août). On note toutefois une absence d'accidents mortels sur 6 mois de l'année, dont 3 mois consécutifs en automne (de septembre à novembre).



## Répartition des victimes selon le mode de déplacement



# Répartition des tués par catégories d'usagers



En 2018, aucun tué n'est à déplorer parmi les usagers les plus vulnérables (piétons, vélos).

## Facteurs comportementaux présents dans les accidents mortels

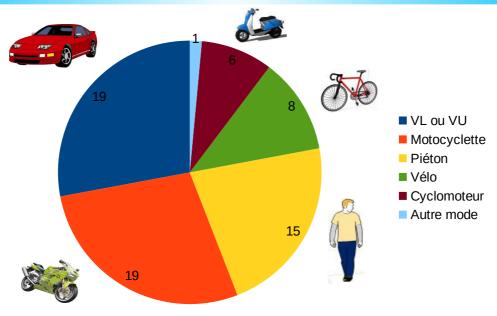
(plusieurs facteurs peuvent se cumuler dans un seul accident)

1/3 Vitesse excessive ou inadaptée

1/3 Présence d'alcool et / ou de produits stupéfiants

**22** % Non respect de la signalisation routière

## Répartition des blessés hospitalisés par catégorie d'usagers



## Répartition selon leur localisation

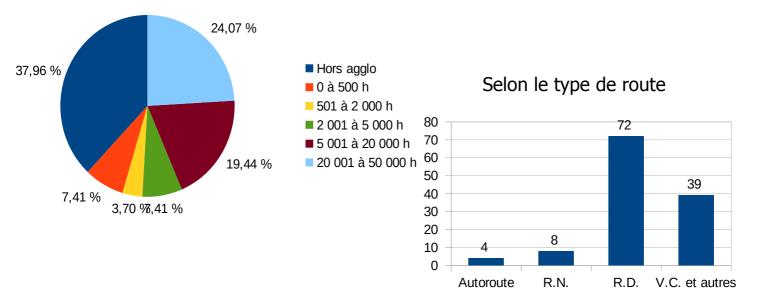
Selon leur positionnement en intersection



- 65,7 % des accidents se produisent hors intersection
- 21 % sont sans collision avec un autre véhicule (hors piétons)

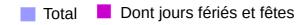
Sur l'ensemble des accidents hors intersection, il y a autant de **collisions frontales** que de **collisions par le côté** soit 1/3 de chaque.

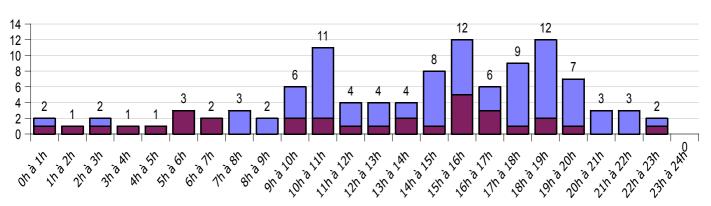
#### Selon leur positionnement en agglomération



### Répartition des accidents dans le temps

#### Selon l'heure

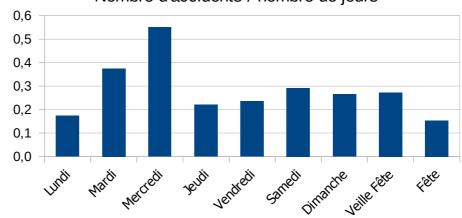




#### Selon le jour

Les mardi et les mercredi ont été les journées les plus accidentés

#### Nombre d'accidents / nombre de jours



## Répartition des victimes par âge

**Définitions:** 

Victimes : personnes tués + blessés hospitalisés + blessés légers

Impliqués : victimes + indemnes

Tranches d'âges	Population (données INSEE 2010)	% de la population	nombre d'impliqués					
			tué	ВН	BL	indemnes	Total	% impliqués
00 à 17 ans	42392	18 %	1	10	11	1	23	9,24 %
18 à 24 ans	16668	7 %	0	5	9	12	26	10,44 %
25 à 44 ans	51583	22 %	5	18	22	35	80	32,13 %
45 à 64 ans	66094	29 %	6	20	21	29	76	30,52 %
65 à 74 ans	23644	10 %	1	6	5	10	22	8,84 %
75 ans et +	29073	13 %	0	9	2	11	22	8,84 %
Ensemble	229454	100 %	13	68	70	98	249	100 %

La tranche d'âge 25/44 ans représente 22 % de la population du département et ils sont impliqués dans 32 % des accidents. Dans une moindre mesure, les 18/24 ans représentent 7 % de la population et ils sont impliqués dans 10,4 % des accidents.

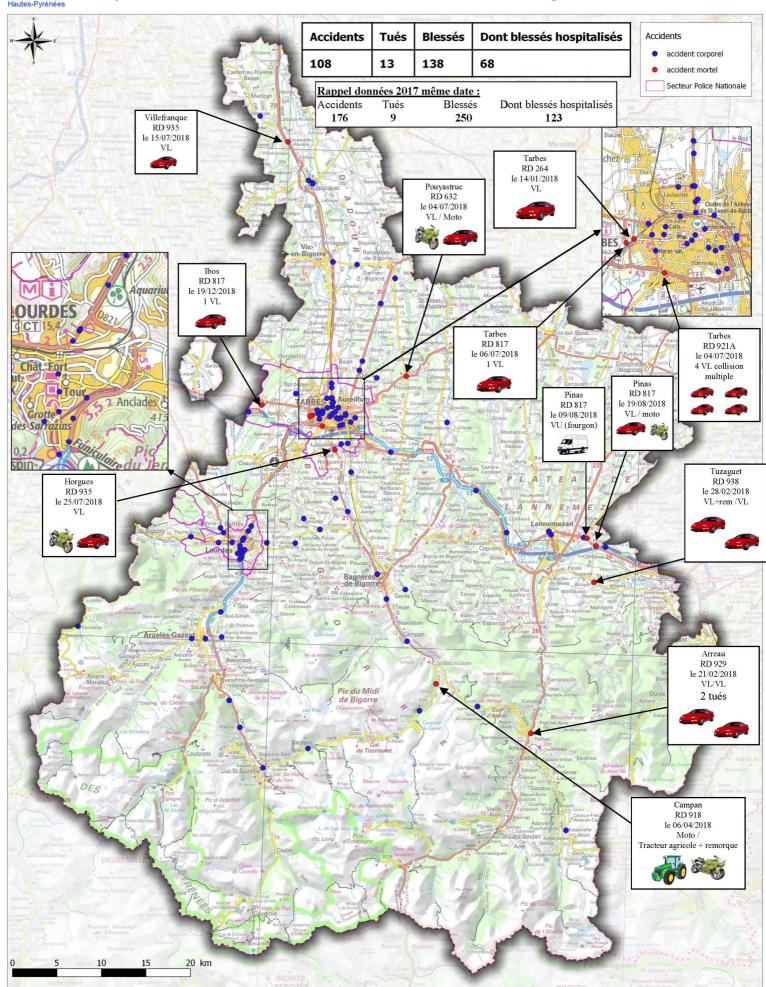
Les « indemnes » (98) représentent près de 40 % des impliqués. Cette catégorie de victimes n'est pas négligeable compte tenu de l'impact psychologique engendré par les accidents de la route.





# Département des Hautes-Pyrénées

Accidentologie au 31 décembre 2018



Sources des données : Gendarmerie Nationale / Police Nationale Référentiels : © IGN- SCAN 250 ® – édition 2013 © IGN-BD TOPO® – édition 2015

Producteur : DDT65/SERCAD/BSRTDD Date : 09 janvier 2019 Nom fichier : accidentologie\_rapide\_2018.qgs

## Plan d'action départemental de sécurité routière (PDASR)

Le PDASR a pour but de recenser les actions de sécurité routière portant sur certaines orientations, de les coordonner, et d'aider à leur réalisation par l'octroi d'aides matérielles et financières et la mise à disposition d'intervenants départementaux de sécurité routière.

Il est la déclinaison annuelle du document général d'orientation 2018-2022 qui a mis en exergue 7 priorités en direction du grand public,

- « le risque routier professionnel » ;
- « les conduites après usage de substances psychoactives »
- « les jeunes de 14 à 29 ans » ;
- « la formation et la sensibilisation des seniors » ;
- « le partage de la voirie : les modes doux » ;
- « les distracteurs (téléphone, écouteurs,...) » ;
- « les deux-roues motorisés » .

En 2018, le PDSAR a permis de financer les actions de sécurité routière à hauteur de 60 063 euros répartis comme suit :

Actions	Financement		
« les Jeunes »	23,5 %		
« les deux-roues motorisés »	9,3 %		
« la formation et la sensibilisation des seniors »	12,3 %		
« les modes doux – piétons et cyclistes »	24 %		
« l'alcool et les conduites addictives (stupéfiants), activités festives »	20,3 %		
« Le risque routier professionnel »	2,4 %		

Le PDASR a notamment permis de financer une piste vélo démontable que le bureau de la sécurité routière tient à disposition de l'ensemble des établissements scolaires du département

## Intervenant départemental pour la sécurité routière (IDSR)

Afin de renforcer la politique de lutte contre l'insécurité routière, la campagne de recrutement d'Intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) se poursuit. A ce jour, 9 personnes sont venues renforcer les équipes de la sécurité routière.

Les IDSR, bénévoles, nommés par le préfet, apportent leur aide et participent aux actions de prévention sous son autorité. Ils s'engagent pendant un an minimum à animer au moins quatre actions de prévention.

Après une formation d'une journée, l'IDSR participe à l'animation des actions d'information et de sensibilisation des usagers inscrites au plan départemental d'actions de sécurité routière annuel.

Ainsi, tous ceux qui souhaitent s'engager dans la lutte contre l'insécurité routière, membres d'associations, fonctionnaires d'État ou des collectivités territoriales, salariés d'organismes professionnels, retraités... peuvent contribuer à la mise en place d'actions dans une démarche participative qui concerne toute la population.

Pour devenir Intervenant Départemental de Sécurité routière, contactez la coordination sécurité routière : ddt-sercad-bsrtdd@hautes-pyrenees.gouv.fr

#### 3ème Rencontre motocycliste de la Gendarmerie

L'Escadron Départemental de Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées organise pour la troisième année consécutive le **dimanche 16 juin 2019** à partir de 7h30 une rencontre motocycliste afin de sensibiliser les utilisateurs de 2 roues-motorisées.

Lors de cette journée de prévention, les volontaires participeront à :

- un plateau de maniabilité et gymkhana;
- des ateliers conduites addictives ;
- un atelier gestes aux premiers secours;
- un atelier trajectoire de sécurité;
- un parcours routier non chronométré.

En fin de journée chaque participant repartira avec un lot.



#### Les radars fixes

Le département des Hautes-Pyrénées est doté de 10 radars fixes pour la vitesse et de 3 radars pour les feux. Depuis novembre 2018, la grande majorité de ces radars ont fait l'objet de nombreuses dégradations. Pour rappel, lors de chaque dégradation, une plainte est déposée. Au vu de ces dégradations, nous ne sommes plus en mesure de communiquer de chiffres pertinents.

# Nouvelle campagne nationale de prévention des dangers des distracteurs au volant

Tuer ou se tuer. Cela valait-il le coup de lire ce message ? De répondre à cet appel ou à ce mail ? Dans une nouvelle campagne d'affichage et de radio, la Sécurité routière met en perspective la futilité de l'usage irrépressible du téléphone au volant, au regard du risque encouru.

- -> La conversation téléphonique au volant est responsable d'1 accident corporel sur 10.
- -> Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident.
- -> Un conducteur qui téléphone en conduisant enregistre entre 30 et 50 % d'informations en moins sur la route.
- -> Lire un message au volant nécessite de quitter la route des yeux pendant 5 secondes. À 50 km/h, 5 secondes correspondent à 70 mètres parcourus.
- -> Lire un message en conduisant multiplie par au moins 23 le risque d'accident.



**Directrice de publication :** Mme PAUZAT, directrice de cabinet de la Préfecture des Hautes-Pyrénées **Rédacteur :** Observatoire Départemental de la Sécurité Routière – DDT65-SERCAD-BSRT - Mai 2019